

Dates des Commissions d'Admission

de la Direction Petite Enfance en vue de l'attribution de places dans
les établissements d'accueil du jeune enfant
gérés par le CCAS de la mairie d'Orléans

DATES 2019	
LIMITE DE MODIFICATION DES DEMANDES	COMMISSIONS
29 août	Jeudi 5 septembre 14h
26 septembre	Jeudi 3 octobre 14h
31 octobre	Jeudi 7 novembre 14h
28 novembre	Jeudi 5 décembre 14h

Les propositions de place sont communiquées aux familles,
soit par mail, soit par courrier.

Les familles n'ayant pas obtenu de place, sont informées par mail.

